

qu'il méprise comme les productions informés de gens, qui n'ont pour la plupart d'autre talent pour écrire que la licence de le faire. sont les mémoires d'après lesquels bien des personnes ont décidé que les François donnent atteinte au Traité d'Utrecht. Il est certainement indifférent au Gouvernement Anglois, que les particuliers raisonnent bien ou mal; il suffit qu'ils raisonnent: de-là sort la liberté qui garantit les effets de ces mauvais raisonnemens; mais il ne l'est pas également pour tout honnête homme qui aime la vérité, d'être entraîné par les mauvais raisonnemens de ces particuliers, dans des erreurs, qui taxent d'infidélité à ses engagements la Nation même qui les respecte davantage.

Quoique je n'eusse encore rien lu en faveur de la France, je tenois cependant à elle par cette raison bien capable de balancer dans mon esprit toutes celles que j'avois lues dans les Ouvrages Anglois. Quoi, me disois je à moi-même, la France, toujours sage dans ses démarches, & si renommée pour sa politique, auroit-elle formé le dessein